

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Mercredi

3 juin 2026

Séance de 9 heures

Compte rendu n° 84

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de  
M. Alexandre Portier,  
Président**

- Table ronde sur l'encadrement des activités périscolaires réunissant : M. Antoine Jouenne, co-président de la commission éducation de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), Mme Nelly Jacquemot, responsable du département action sociale, éducation, culture, M. Sébastien Ferriby, conseiller éducation et culture ; Mme Marie Lieberherr, directrice « protection des droits et affaires judiciaires » auprès du Défenseur des droits ; Mme Cristelle Gillard, adjointe à la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, déléguée à la protection des enfants à l'école ; Mme Florence Gatineau-Sailliant, administratrice de la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques de Paris (FCPE Paris) ; Mme Elisabeth Guthmann, co-fondatrice du collectif SOS Périscolaire, et des membres du collectif ; des représentants du collectif MeTooEcole ..... 2
- Audition de M. Thierry Dauxois, dont la nomination à la présidence du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est envisagée par le président de la République (M. Maxime Michelet, rapporteur) ..... 2
- Vote à bulletins secrets sur cette nomination, en application de l'article 13 de la Constitution et de l'article 29-1 du Règlement ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Informations relatives à la commission ..... 17
- Présences en réunion ..... 18



*La séance est ouverte à neuf heures cinq.*

*(Présidence de M. Alexandre Portier, président)*

*La commission auditionne sur l'encadrement des activités périscolaires, sous forme d'une table ronde, M. Antoine Jouenne, co-président de la commission éducation de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), Mme Nelly Jacquemot, responsable du département action sociale, éducation, culture, M. Sébastien Ferriby, conseiller éducation et culture ; Mme Marie Lieberherr, directrice « protection des droits et affaires judiciaires » auprès du Défenseur des droits ; Mme Cristelle Gillard, adjointe à la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, déléguée à la protection des enfants à l'école ; Mme Florence Gatineau-Sailliant, administratrice de la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques de Paris (FCPE Paris) ; Mme Elisabeth Guthmann, co-fondatrice du collectif SOS Périscolaire, et des membres du collectif ; des représentants du collectif MeTooEcole.*

*Cette table ronde n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit : elle est accessible sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <https://assnat.fr/VIDuzQ>*

\*

*La commission auditionne ensuite M. Thierry Dauxois, dont la nomination à la présidence du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est envisagée par le président de la République (M. Maxime Michelet, rapporteur).*

**M. le président Alexandre Portier.** Nous allons maintenant procéder à l'audition de M. Thierry Dauxois, que le président de la République se propose de nommer à la présidence du CNRS. Notre commission, en raison de ses compétences en matière d'enseignement supérieur et de recherche, doit se prononcer au préalable sur cette nomination en application de l'article 13 de la Constitution ainsi que des dispositions de la loi organique 2010-837 et de la loi 2010-838 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution. Si, au terme de cette procédure, l'addition des suffrages négatifs émis dans les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat atteint les trois cinquièmes du total des suffrages exprimés, le président de la République ne peut pas procéder à la nomination. M. Dauxois a été auditionné par la commission de la culture du Sénat hier après-midi. En conséquence, le dépouillement des votes des deux commissions aura lieu en fin de matinée à l'issue de la présente audition.

Monsieur Dauxois, je vous souhaite la bienvenue. M. Maxime Michelet, rapporteur de cette proposition de nomination, va d'abord présenter votre carrière et vous poser de premières questions. Vous aurez ensuite la parole pour un exposé liminaire d'une vingtaine de minutes au maximum, intégrant si possible les réponses aux questions du rapporteur. Vous pourrez y revenir en complément, après les orateurs de groupe et d'éventuelles questions.

**M. Maxime Michelet, rapporteur.** Je rappelle brièvement que la présidence du CNRS est vacante depuis le 8 février 2026, quand s'est achevé le second mandat de M. Antoine Petit, qui dirigeait l'établissement depuis 2018. Un appel à candidatures a été lancé pour le 5 janvier 2026, terme qui fut reporté au 20 février. Le 21 mai dernier, par un communiqué de presse, le président de la République a proposé votre nomination, monsieur

Dauvois, à la présidence du CNRS. En application de l'article 13 de la Constitution, notre commission doit aujourd'hui se prononcer sur cette nomination.

Je reviens d'abord sur votre parcours. Docteur en physique, vous avez consacré vos activités de recherche à la physique non linéaire et à la physique statistique, en particulier à l'étude des ondes, sous un angle théorique puis expérimental. Votre parcours est intimement lié au CNRS, où vous avez effectué 32 ans de votre carrière. Entré comme chargé de recherche en 1994 après une thèse consacrée à la dynamique non linéaire et à la mécanique statistique d'un modèle d'ADN, vous avez ensuite exercé de nombreuses responsabilités. Vous avez dirigé le groupement de recherche Phoenix consacré à la physique statistique et non linéaire, vous avez également siégé au bureau puis présidé la section 2 du CNRS dédiée aux théories physiques. À l'École Normale supérieure de Lyon, vous avez été responsable du master Sciences de la matière, directeur du laboratoire de physique puis vice-président chargé de la recherche. Vos nombreuses publications ainsi que l'organisation de colloques internationaux forcent l'admiration et attestent de l'excellence de vos travaux comme de la recherche française.

Vous connaissez donc le CNRS de l'intérieur, ses forces, sa culture, mais aussi ses fragilités. C'est un atout indéniable, mais aussi un défi à relever que d'être « issu de la maison », quand on prend la charge de la gérer, mais aussi de la faire évoluer, peut-être à contre-courant des habitudes acquises. Défi de taille car avec près de 35 000 agents, un budget annuel de quatre milliards, plus de 1 000 unités de recherche dans tous les champs de la connaissance et sur l'ensemble du territoire national, le CNRS est le navire amiral de la recherche en France, reconnu internationalement. Ayant plutôt pour domaine l'histoire, j'ai d'autant plus d'admiration pour vos recherches que je ne les comprends guère ! Mais cela m'autorise un détour historique. Fondé en 1939 par de grandes figures telles que Jean Zay, Irène Joliot-Curie, Jean Perrin, puis consolidé après-guerre sous l'impulsion décisive du général de Gaulle, le CNRS incarne depuis près de 90 ans l'ambition d'une recherche publique d'excellence au service des intérêts de la nation française. Prendre la direction de cette institution, c'est s'inscrire dans cette histoire et relever les défis de l'avenir en assumant pleinement les missions que le code de la recherche confie à l'établissement. Elles sont au nombre de six : faire progresser les connaissances scientifiques présentant un intérêt pour l'avancement de la science ainsi que pour le progrès économique social et culturel du pays ; contribuer à l'application et à la valorisation des résultats de ces recherches ; développer l'accès aux travaux scientifiques ; soutenir la formation à la recherche et par la recherche ; participer à l'analyse de la conjoncture scientifique nationale et internationale ; réaliser des évaluations et des expertises sur des questions de nature scientifique. Le CNRS doit conduire ces missions dans un contexte exigeant : l'instabilité budgétaire contraint les financements publics, la conjoncture économique entrave la mobilisation des financements privés et la liberté académique se trouve menacée par une pression accentuée des idéologies, particulièrement dans le champ des sciences humaines. Néanmoins, le CNRS demeure un établissement solide. Dans son rapport de mars 2025, la Cour des comptes, relevait une gestion financière florissante, avec une trésorerie excédentaire de 1,4 milliard d'euros fin 2023.

Ce constat posé, j'aimerais en second lieu vous interroger sur les priorités que vous entendez fixer pour les années à venir, en nous éclairant sur trois points fondamentaux : Que finance-t-on ? Comment le finance-t-on ? Et dans quel but finance-t-on la recherche en France ?

Que finance-t-on ? Le CNRS bénéficiait en 2026 de près de trois milliards d'euros de subventions publiques. En tant que parlementaires chargés du contrôle de l'action publique et de la bonne utilisation des deniers de l'État, nous sommes naturellement attentifs aux orientations retenues par l'établissement. Ma première question est simple. Quelle vision portez-vous pour le CNRS pour les quatre prochaines années, selon quels axes entendez-vous la mettre en œuvre ? Dans son rapport de 2023, le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement, Hcéres, relevait un manque de clarté sur les orientations stratégiques du CNRS lié à un relatif retrait du conseil d'administration. Comment comptez-vous associer le conseil d'administration à la définition de la politique stratégique et comment envisagez-vous la répartition des rôles dans la gouvernance ?

Ensuite, comment finance-t-on la recherche ? Actuellement, le financement européen constitue un levier majeur qui pourrait davantage être exploité. Le CNRS obtient de très bons résultats sur les candidatures du pilier 1 du programme « Horizon Europe » portant sur la recherche fondamentale avec un taux de succès de ses projets de 20 % et le plus grand nombre de contrats remportés au niveau national. Toutefois ses performances sont nettement moins bonnes concernant le pilier 2 consacré au financement de la recherche appliquée et doté d'une enveloppe deux fois plus élevée que le pilier 1. Ce constat formulé par la Cour des comptes en 2025 met en évidence la faiblesse des partenariats public-privé pour monter des candidatures compétitives en France. Comment comptez-vous vous appuyer sur les capacités et le potentiel du CNRS pour mobiliser ces fonds européens, maintenir l'excellence de la recherche française et surtout développer la recherche partenariale avec le monde des entreprises ?

Enfin, dans quel but finance-t-on la recherche française ? Les fonds doivent avant tout servir la recherche elle-même et non être absorbés par des lourdeurs administratives parfois excessives, qui accablent d'ailleurs toute la recherche et l'enseignement supérieur. Dans son rapport de novembre 2023, le Hcéres appelait à une véritable « opération commando » de simplification administrative au sein du CNRS. La Cour des comptes souligne que les tâches administratives mobilisent en moyenne 20 à 30 % du temps des chercheurs et jusqu'à 80 % pour les directeurs d'unité, devenus des agents administratifs plus que des chercheurs. Cette situation n'est pas propre au CNRS. Elle tient en partie à sa structure particulièrement complexe en dix instituts nationaux thématiques dont relèvent plus de 800 unités mixtes de recherche associant des universités et autres organismes partenaires. Ce chantier de la simplification administrative impliquera sans doute non seulement une modernisation de la gouvernance mais aussi une simplification de sa structure. Toujours dans son rapport de 2023, le Hcéres recommandait au CNRS, « de poursuivre sa politique de réduction progressive du nombre d'unités mixtes de recherche afin que chaque institut dispose d'un ensemble gérable d'unités mixtes de recherche (UMR) fortes et visibles plutôt que d'un grand nombre de petites unités. » Cette réflexion s'applique particulièrement à certains instituts. Ainsi, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules compte 19 unités pour 1 699 permanents, soit 89 permanents par unité ; à l'autre bout du spectre l'Institut des sciences humaines et sociales compte 279 unités pour 3 007 permanents CNRS, soit 11 permanents par unité. Quelles mesures concrètes entendez-vous prendre pour simplifier le fonctionnement de l'établissement, redonner du temps aux chercheurs et améliorer les conditions d'exercice de la recherche ?

**M. Thierry Dauxois.** Je vous remercie de m'auditionner pour vous présenter ma candidature. Présider le CNRS serait pour moi un honneur.

Pour compléter les éléments présentés par M. le rapporteur, je suis directeur du CNRS Physique depuis 5 ans et à ce titre, responsable de 70 laboratoires, 1 500 permanents,

8 000 agents au total. Ce poste ne se limite pas à la gestion et je suis également membre du collège de direction du CNRS, lieu d'observation et d'arbitrage au cœur de l'établissement, membre du conseil scientifique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, l'Opecst, où certains d'entre vous siègent et, cette année, auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, l'IHEDN, ce qui m'a sensibilisé à toutes les questions de souveraineté, de géopolitique et de stratégie.

Je parle de l'intérieur du CNRS, en effet, monsieur le rapporteur, ce qui me donne une vision à l'intersection de la recherche, de la décision publique, et des enjeux stratégiques, précisément ce que j'entends mettre au service du CNRS. Je suis convaincu que mon parcours m'a préparé pour cette candidature. Chercheur tourné vers l'international et la collaboration, j'ai mené des travaux sur une variété de sujets, biophysique, physique statistique avec des applications astrophysiques, ondes océaniques et tsunami sous-marin, avec également une palette de méthodes différentes, approche théorique, utilisation du supercalculateur jusqu'à la création d'un laboratoire expérimental. L'international a structuré mon profil. J'ai effectué ma thèse entre la France et Los Alamos aux États-Unis, à une époque où c'était rare, mené une longue collaboration avec l'Italie dès mon entrée au CNRS, passé une année à San Diego aux États-Unis pour m'initier à l'océanographie, j'ai engagé des partenariats durables avec le MIT, Massachusetts Institute of Technology, avec des collègues en Inde, et même, au Cameroun, j'ai co-encadré une doctorante à distance. Ces liens, construits pendant des années, sont exactement ce dont le CNRS a besoin pour déployer son *softpower* scientifique et s'imposer comme acteur central dans les coopérations internationales, ce qui est le troisième pilier de mon programme.

Le premier tournant dans ma carrière a été de diriger la recherche d'un établissement pluridisciplinaire. En devenant vice-président pour la recherche à l'École Normale supérieure de Lyon, je suis passé de la direction d'un laboratoire de physique à celle de 21 laboratoires, couvrant à la fois les sciences et les humanités. Dans une période difficile, celle de la covid-19, l'expérience a été très enrichissante – à vrai dire, un plaisir quotidien – et a renforcé ma conviction que l'action collective et déterminée fait la différence même dans l'adversité. C'est ensuite, au cours des cinq années à la direction de CNRS Physique qu'est né progressivement mon projet. Avec mon équipe, j'y ai lancé des initiatives structurantes, les Prospectives scientifiques associant la communauté des physiciens, et l'année de la physique avec quinze partenaires. Notre gestion de l'institut associait dynamisme, agilité et concertation. J'ai alors pris la pleine mesure de la puissance scientifique du CNRS mais aussi de l'énergie qui restait à libérer en son sein. L'institut que je dirige est au cœur de deux des champs que j'identifie comme décisifs dans mon programme. Le premier est le quantique ; la France, un des leaders mondiaux, a de véritables pépites toutes issues des UMR du CNRS, qu'il faut consolider sans délai. Le second est les nouveaux matériaux dont dépendent nos souverainetés industrielle et énergétique. J'ai vu de près comment la recherche fondamentale, libre et exigeante donne naissance à des innovations de rupture. Cet autre moment de mon parcours m'a aussi préparé pour cette candidature. Chercheur et observateur attentif pendant deux décennies, en France et dans le monde, sur l'organisation de la recherche, je suis passé à un rôle d'acteur de haut niveau. Désormais de nombreuses raisons m'encouragent à devenir décideur.

Alors pourquoi candidater ? Le CNRS est un établissement vraiment exceptionnel par la qualité de sa recherche fondamentale qui est reconnue mondialement, la renommée de ses chercheurs et chercheuses, un soutien technique de haut niveau et la qualité de son recrutement avec 35 % de lauréats étrangers. L'étendue des disciplines qu'il couvre permet de s'attaquer aux grandes questions scientifiques et aux interfaces entre elles. Son rôle de pilier dans de nombreuses grandes infrastructures de recherche est crucial. Son réseau international

est unique au monde, qui nous l'envie. On le sait moins, mais le CNRS est devenu un acteur majeur de l'innovation : premier bénéficiaire du Conseil européen de l'innovation et premier dépositaire académique de brevets d'après l'Office européen des brevets. Des start-up comme Candela, Pasqal, Alice et Bob ou Eurofins, entreprise du CAC 40, sont issues de la recherche fondamentale au CNRS.

Le CNRS est un établissement exceptionnel, mais nous sommes à un moment critique que la France ne mesure pas encore assez. L'effort en recherche et développement stagne en France depuis trente ans, alors que la Chine, l'Inde et l'Allemagne accélèrent. La trésorerie non fléchée du CNRS a totalement disparu en 24 mois. La soutenabilité financière de l'établissement est désormais en danger, la confiance au sein de l'établissement s'est fragilisée, pour des raisons internes et externes, alors qu'elle est décisive pour faire de la recherche de haut niveau. Il ne s'agit pas d'une crise de l'institution, mais d'une crise du système dans lequel elle opère. Les conditions offertes au CNRS ne sont pas à la hauteur de ce que devrait être la recherche fondamentale d'une puissance telle qu'ambitionne de l'être la France. Et mon ambition est de déployer la capacité d'agir du CNRS pour la France, concrètement, rapidement et depuis l'intérieur. Mon programme s'organise en trois piliers.

Le premier est une réforme structurante pour plus d'efficacité et de lisibilité. Je propose notamment de réduire le nombre d'instituts. Les frontières entre disciplines ont profondément évolué en 25 ans et le CNRS est une institution vivante. Je proposerai donc un redécoupage reposant sur des arguments scientifiques solides, qui présente aussi des avantages opérationnels en termes de lisibilité, d'arbitrage et d'interdisciplinarité. Cela se ferait *a priori* sans toucher aux contours de ce que l'on appelle les sections. Je soumettrai, dès ma prise de fonction, ma proposition au conseil scientifique du CNRS, le CoCNRS. Celui-ci devra conduire sa réflexion en s'appuyant sur des consultations larges, internes et externes, puisque les missions de tous les nouveaux instituts seront nationales et renforcées. Cette réforme permettra de rendre le CNRS plus lisible pour les partenaires extérieurs, plus agile, plus cohérent et plus efficace. Elle facilitera les mobilités thématiques, les éventuelles mobilités des agents, et renforcera la cohérence scientifique. À chaque institut sera confiée une mission nationale d'animer la recherche fondamentale de sa discipline, avec des prospectives régulières, les conseils d'institut étant redéfinis comme de véritables conseils stratégiques de la discipline à l'échelle de la France. Mais c'est la concertation qui sera privilégiée avec les partenaires, pas le pilotage. Je propose d'articuler ces sept instituts nationaux disciplinaires garants de la pérennité de la recherche fondamentale avec les sept agences de programme orientées vers les priorités stratégiques nationales de court et moyen terme, pour former une matrice, fondée sur la complémentarité et la dynamique scientifique. Ces deux approches sont complémentaires : La recherche fondamentale, libre et exigeante, nourrit les innovations de rupture dont vous parliez, que les agences contribuent à valoriser. Enfin, il faut rétablir la cohésion entre l'enseignement supérieur et la recherche. Les tensions entre CNRS, universités et grandes écoles nuisent à la crédibilité de la France. Il faut absolument et rapidement normaliser collectivement et rééquilibrer ces relations. Il faut aussi consolider la capacité d'expertise indépendante du CNRS au service de la décision publique, ce qui est une de ses missions. Les sciences humaines et sociales le font très bien. L'institut national des sciences de l'Univers, Insu, et l'Institut national écologie et environnement, INEE, ont développé une expertise reconnue. Il faudra étendre cette dynamique à l'ensemble des instituts. Une bonne intégration de la science dans la société passe aussi par la capacité à traiter les questions de science ouvertes, d'éthique, d'intégrité scientifique, de développement durable. Le CNRS continuera à être leader en la matière.

Le deuxième pilier a pour enjeu de positionner le CNRS comme le moteur de la compétition scientifique internationale, pour produire les innovations de rupture qui feront les puissances de demain. Ce sont les découvertes fondamentales, libres et exigeantes qui donnent naissance au *deeptech*, aux technologies critiques et donc à des avantages compétitifs durables. Les prix Nobel en sont la preuve. Le CNRS est en position de leadership sur plusieurs fronts scientifiques décisifs qui détermineront les équilibres scientifiques, économiques et aussi géopolitiques des prochaines décennies. J'en donne six exemples majeurs que je pourrais expliciter si vous le souhaitez : l'Intelligence artificielle, le quantique, les nouveaux matériaux, la question du climat en lien avec la biodiversité, biologie, cerveau et société en transition. Pour rester leaders, il faudra continuer à attirer et à retenir les meilleurs talents. Nous poursuivrons une politique ambitieuse sur le plan international, avec des packages d'installation renforcés et un accompagnement individualisé. Nous poursuivrons aussi le rajeunissement du recrutement, comme levier de dynamisme scientifique et d'équité. J'ai lancé l'idée au CNRS Physique dès mon arrivée et convaincu ensuite le collège de direction. Et recruter plus jeune ne défavorise pas les femmes. Nous renforcerons la parité particulièrement dans les fonctions de direction d'unité et les postes de responsabilité. Il reste beaucoup à faire. Transformer la recherche fondamentale en un avantage compétitif durable est un objectif très important. Nous renforcerons la politique d'innovation engagée par Antoine Petit, qui a été un grand succès. Nous favoriserons les passages de relais entre découverte scientifique et valorisation industrielle, notamment grâce aux doctorants, porteurs de l'aventure entrepreneuriale. Enfin nous amplifierons l'engagement des sciences humaines et sociales dans la politique d'innovation, notamment via des projets à impact sociétal et environnemental. Il y a un vrai potentiel.

Le troisième pilier a pour objectif de montrer que la science est un véritable levier d'influence et de coopération diplomatique. Dans un monde fragmenté, elle offre l'un des rares espaces de dialogue et de confiance qui transcende les alternances politiques. La France doit réaliser la puissance de la science comme outil de *softpower* et le CNRS est son principal instrument en la matière. La diplomatie scientifique a trois dimensions. La diplomatie pour la science facilite les coopérations, la mobilité internationale et l'accès aux grandes infrastructures en s'appuyant sur le réseau diplomatique. La science dans la diplomatie intègre les preuves scientifiques dans la prise de décision internationale, sur l'océan, sur le climat, sur la biodiversité. Et la science pour la diplomatie peut maintenir des espaces de dialogue et de confiance entre nations lorsque les canaux politiques sont fragilisés. Sachez par exemple qu'il existe un Synchrotron en Jordanie, cogéré par Israël, la Palestine et l'Iran et il fonctionne. C'est le modèle à suivre. À l'heure où certaines puissances mènent des offensives sans précédent contre la recherche et les libertés académiques, ces trois dimensions sont indissociables. Déployer le réseau international du CNRS comme outil d'influence permettra de le consolider. Il comporte 80 laboratoires à l'étranger, de véritables joint-ventures, sept centres internationaux avec les plus grandes universités sur les différents continents. C'est un atout formidable qu'il faut pleinement mobiliser en tirant parti du recul de l'engagement scientifique américain pour renforcer l'attractivité de la France, donc la centralité du CNRS, dans les réseaux scientifiques mondiaux. Il faudra aussi trouver le bon équilibre entre la protection des savoir-faire nationaux et les collaborations avec les grands viviers de talents en Chine et en Inde, sans marginaliser la recherche française sur les enjeux stratégiques. Si j'ai l'honneur de présider le CNRS, je développerai ce potentiel de *softpower* en renforçant la coordination avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, pour faire du CNRS un acteur-clé de la diplomatie scientifique, capable de peser dans les équilibres mondiaux et de défendre les valeurs de liberté académique et de réciprocité.

Ces trois piliers seront mis en place avec une méthode qui est de libérer immédiatement la capacité d'agir de l'intérieur. J'aurai deux principes simples de management : encourager le collectif et faire davantage confiance *a priori* sans sacrifier l'exigence scientifique. Pour cela, il faut clarifier les finalités et rendre toute sa place au jugement humain contre la centralisation excessive. Ma méthode repose sur trois leviers activables sans délai. Le premier sera de simplifier, pour libérer les énergies et redonner du temps à la recherche. Je prendrai donc d'emblée des mesures concrètes de simplification des procédures – c'est peut-être ce que vous appelez « l'opération commando ». La charge administrative mobilise près de 30 % du temps des chercheurs ; la réduire significativement, c'est recruter des milliers de chercheurs supplémentaires, et aussi, redonner du sens et de la sérénité à des équipes, personnels de soutien à la recherche comme chercheurs, qui en ont vraiment besoin. Le deuxième levier consistera à mieux mobiliser les ressources financières. Le budget du CNRS est déjà beaucoup trop contraint, on ne peut pas promettre des économies supplémentaires. En revanche, on doit mieux mobiliser les ressources existantes et en chercher davantage. Les financements européens sont une source possible. Le CNRS en capte déjà une part importante, mais on peut faire beaucoup mieux en insistant sur la dimension collective du projet, non seulement dans le cadre du pilier 2 comme vous l'avez mentionné, mais aussi en préparant les projets de manière collective. Certains laboratoires ont déjà fait cette transition et sont beaucoup plus efficaces. Le deuxième point pour les financements sera de réfléchir à une meilleure articulation entre grandes entreprises et recherche publique pour davantage de coopérations réelles. Le troisième levier sera d'utiliser cette réorganisation pour être plus efficace. Grâce à la réforme dont j'ai parlé, il y aura moins de silos, moins de doublons, des périmètres plus cohérents pour le même investissement.

Pour conclure, le principe actif de ma candidature tient dans une capacité d'action immédiate portée de l'intérieur. C'est un atout. Je viens du CNRS, je connais ses équipes et ses cultures disciplinaires. Je maîtrise les circuits de décision et les contraintes réelles. Je propose des mesures concrètes, parfois audacieuses, mais immédiatement activables. Je pourrai engager ces transformations dès le premier jour sans phase d'apprentissage ni audit extérieur. Le CNRS a les talents, la profondeur scientifique et la légitimité internationale. Ce projet permettra de déployer sa capacité d'agir concrètement, rapidement et avec son personnel. C'est un choix stratégique pour l'avenir scientifique, économique et politique de la France.

**M. Alexandre Portier, président.** Je vous remercie. Nous passons aux interventions des orateurs de groupe.

**M. Thierry Perez (RN).** Monsieur Dauxois, votre parcours impose le respect. Vous dirigez CNRS Physique depuis 2021 à un moment où la physique française continue à porter des ambitions majeures sur les technologies quantiques, la physique des matériaux, la physique du climat, les grands instruments ou encore les interfaces avec l'intelligence artificielle et l'ingénierie. Le Rassemblement national est favorable à l'excellence dans la recherche scientifique. La France a produit de grands savants, de grandes écoles scientifiques, elle doit rester une puissance de recherche, d'innovation et de souveraineté technologique. Mais la condition fondamentale de cette excellence est la liberté intellectuelle. Or l'université et certains laboratoires deviennent des lieux de conformisme idéologique où la pression militante, notamment d'une gauche bien-pensante, prétend définir ce qu'il est permis de penser, de dire, de chercher ou même de voter. Ainsi le 27 juin 2024, la Coordination des responsables des instances du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique) ou C3N votait une motion appelant à faire barrage à l'extrême droite lors des élections législatives. Le CoNRS contribue à l'élaboration de la politique scientifique du CNRS, analyse la conjoncture

scientifique, participe au recrutement, au suivi des carrières des chercheurs et au suivi de l'activité des unités de recherche. Ce n'est donc pas un comité politique. Chaque chercheur, bien sûr, est libre d'exprimer ses opinions personnelles C'est même une liberté essentielle. Mais il n'est pas acceptable que des instances scientifiques soient instrumentalisées à des fins politiques. Cela nuit à l'image du CNRS, à sa neutralité, à sa crédibilité et à la confiance que les Français doivent pouvoir placer dans leurs institutions scientifiques. Nous sommes attachés à la science, à la recherche exigeante de la vérité, donc à la neutralité. Monsieur Dauxois, avez-vous approuvé cette motion ? Partagez-vous notre exigence de neutralité et si vous êtes nommé président du CNRS, vous engagez-vous à garantir la liberté d'opinion des chercheurs à préserver l'image du CNRS ?

**M. Arnaud Saint-Martin (LFI-NFP).** Le CNRS est le fer de lance de la recherche scientifique publique française, grâce à une initiative lancée sous le Front populaire par des savants engagés dans la cité qui savaient que l'investissement dans la science, dans la connaissance, est essentiel au progrès humain et à l'émancipation de la société. Le présider ne sera pas une mince affaire car des vents mauvais soufflent sur la recherche publique. C'est sur les défis que vous devez affronter que je vous pose quatre questions en rafale.

Votre prédécesseur s'est alarmé in extremis de la coupe de 20 millions d'euros sur le budget 2026 décidée sur ordre du Premier ministre. Elle s'ajoute aux 500 millions de charges obligatoires non compensées depuis deux ans. La communauté scientifique est vent debout et ses craintes sont fondées. Depuis des années, les gouvernements macronistes organisent cette crise budgétaire, pour forcer la direction à geler les recrutements et le maintien en condition opérationnelle des infrastructures et équipements. Comment comptez-vous défendre les budgets ?

S'agissant des personnels, et de leur carrière, l'ambiance est morose dans les labos, les vaches sont maigres, la course aux primes en déprime plus d'un, l'évaluation et la mise en concurrence instaurées par l'ancien président-directeur général qui assumait une vision dite darwinienne de la science y ont contribué. Comment comptez-vous reconstruire la confiance ? Quid des rémunérations scandaleusement basses et du remplacement des chercheurs qui partent en retraite ?

Ensuite, les macronistes, la droite dure et l'extrême droite caricaturent les sciences humaines et sociales, voire tentent de les éradiquer par ignorance. Comment voyez-vous leur insertion grâce à CNRS Sciences humaines et sociales, l'ancien Institut national des sciences humaines et sociales ?

Et comment envisagez-vous la recherche appliquée ? Qu'en sera-t-il de l'injonction à l'innovation et à la création de start-up à visée marchande, ce qui peut menacer l'autonomie scientifique et altérer la vocation du centre à développer d'abord la recherche fondamentale ?

Ayant été chercheur au CNRS dans une autre vie, je ne participerai pas au vote. Mes collègues du groupe insoumis fixeront le leur à l'issue de cette audition.

**M. Christophe Proença (SOC).** L'an dernier, nous interrogeons M. Antoine Petit sur les grands défis qui attendaient le CNRS. Nous lui avons notamment demandé comment le CNRS pourrait contribuer à rendre les sciences plus attractives auprès des jeunes, en particulier des jeunes filles. En effet, en France, moins d'un tiers des chercheurs scientifiques sont des femmes et à peine un quart sont des ingénieurs. Nous attendons que le CNRS soit moteur et exemplaire pour corriger ce déséquilibre.

Nous lui avons également demandé comment la science peut se développer face à un obscurantisme qui la remet constamment en question dans nos sociétés. Et comment mieux valoriser nos réussites collectives – vous en avez fait état, comme le récent prix Nobel de physique attribué à Michel Devoret. Ces succès doivent être célébrés, médiatisés et utilisés pour susciter des vocations chez les plus jeunes.

Ces questions, nous vous les posons aujourd’hui car elles vont vous concerner désormais directement. J’en ajouterai une autre, celle des brevets français. La France tient son rang, à la sixième place à l’échelle internationale, la deuxième au niveau européen derrière l’Allemagne. Et sa part semble reculer ces dernières années avec 78 000 dépôts de brevets environ, loin derrière l’Allemagne qui en dépose plus de 200 000 et derrière le Japon, en tête au niveau mondial. J’ai la conviction, comme beaucoup, que la recherche permettra à la France de relever les défis majeurs des années à venir et que la capacité à transformer les découvertes scientifiques en innovations technologiques puis industrielles sera un levier essentiel de sa réussite de sa souveraineté.

**Mme Virginie DUBY-MULLER (DR).** Monsieur Dauxois, ayant effectué toute votre carrière au CNRS depuis 1994, vous connaissez cette institution en profondeur. Avec près de 110 000 personnes employées dans ses unités mixtes de recherche, soit plus de 40 % des effectifs de la recherche publique française, le CNRS est le premier organisme de recherche en France et en Europe. Le diriger est une responsabilité majeure. Cet établissement constitue la figure de proue de l’innovation et du rayonnement scientifique de la France. Pourtant, à l’image d’une administration trop souvent alourdie par ses propres procédures, il s’est enlégé dans une complexité administrative et la charge de travail bureaucratique génère des frustrations et détourne l’énergie des scientifiques du cœur de leur métier. Il est urgent d’y remédier.

Par ailleurs nous vivons de profondes mutations – bouleversement géopolitique, transition énergétique, révolution numérique, accélération de la concurrence scientifique mondiale. Pour y répondre plus efficacement, le CNRS doit pouvoir optimiser sa gouvernance et son intégration dans la société, en particulier renforcer son lien avec les universités, développer les partenariats public-privé et garantir le maintien en France de nos talents. Recherche fondamentale et recherche appliquée doivent former un continuum cohérent au service de l’innovation afin que la recherche publique contribue pleinement aux avancées technologiques, à la souveraineté numérique et à la réindustrialisation de notre pays.

Enfin, à l’heure où la parole scientifique est de plus en plus en plus contestée, le CNRS a un rôle pédagogique essentiel à jouer pour replacer la rigueur et la vérité scientifique au cœur de notre contrat social. Quelles mesures concrètes permettront de garantir de meilleures conditions de travail aux chercheurs afin qu’ils contribuent au mieux au rôle du CNRS dans les grands défis de la décennie ?

**Mme Delphine LINGEMANN (Dem).** Au nom du groupe Les Démocrates, je salue votre parcours scientifique et votre engagement constant au service de la recherche française. Or aujourd’hui notre pays affronte un enjeu majeur de souveraineté scientifique et technologique et face à une compétition scientifique mondiale accrue, le CNRS est un acteur-clé. Quelles seront vos priorités pour le renforcer ? Quels domaines scientifiques considérez-vous comme stratégiques pour la France dans les dix prochaines années ? Parmi ceux que vous avez cités, ne figurait pas la santé. En outre, comment comptez-vous renforcer les passerelles entre recherche fondamentale et innovation industrielle, un levier pour la réindustrialisation de notre pays ?

Par ailleurs, l'intelligence artificielle est devenue un sujet incontournable. Quels principes, quelles règles, quelles garanties de fiabilité souhaitez-vous mettre en place pour l'encadrer afin que ces outils demeurent au service de l'excellence de la recherche ? Vous avez manifesté l'intention d'améliorer les relations entre enseignement supérieur, universités, grandes écoles et CNRS. C'est un objectif essentiel. Comment comptez-vous y parvenir ?

Vous avez estimé que la charge administrative pour le montage et le suivi des dossiers absorbe jusqu'à 30 % du temps des chercheurs. Comment comptez-vous réduire cette charge, selon quels objectifs chiffrés, quel calendrier ?

Enfin, si vous êtes nommé président, quels indicateurs de performance comptez-vous mettre en place pour évaluer objectivement dans cinq ans la réussite de votre mandat ?

**Mme Alexandra Martin (Gironde) (EPR).** Dans un monde marqué par des transformations d'une ampleur inédite, la recherche constitue un levier essentiel de souveraineté, de compétitivité, d'innovation et de progrès social. Le maintien de la France parmi les grandes nations scientifiques repose notamment sur l'excellence de sa recherche publique et sur l'engagement quotidien des chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels d'appui. Son rôle est plus stratégique que jamais face aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, à la transition écologique, au changement climatique, à la santé globale, à la cybersécurité et à la souveraineté industrielle et numérique.

Dans ce contexte, le président de la République envisage de vous nommer, monsieur Dauxois, à la présidence du CNRS. Cette proposition s'appuie sur un parcours scientifique et académique exceptionnel. Ancien élève de l'École normale supérieure de Lyon, docteur en physique, vous avez bâti, publication après publication de référence, une carrière de premier plan dans le domaine de la physique théorique et expérimentale. Puis, les responsabilités que vous avez exercées au sein des institutions de recherche vous ont permis d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux, du développement des infrastructures, de l'attractivité des carrières, de la coopération européenne et internationale. Votre parcours témoigne aussi de la conviction que les découvertes qui transforment nos vies trouvent fréquemment leur origine dans des travaux de recherche fondamentale menés sur le temps long et guidés par la curiosité scientifique et la volonté de comprendre le monde.

Si votre nomination est confirmée, vous aurez pour mission de poursuivre le développement du CNRS, de renforcer son rayonnement international, de soutenir l'excellence scientifique sur l'ensemble du territoire et de préparer l'organisme aux défis des prochaines décennies. Il vous faudra également renforcer l'attractivité des métiers de la recherche, favoriser les collaborations entre disciplines, consolider les partenariats avec les universités et les organismes de recherche et faire en sorte que la science continue d'éclairer les décisions publiques et les grands débats de société. La France dispose d'atouts scientifiques considérables et forme des générations de chercheurs, d'ingénieurs, d'innovateurs dont le talent est reconnu. Préserver et développer cet héritage constitue une responsabilité collective. Votre nomination s'inscrit pleinement dans cette ambition.

**M. Alexandre Portier, président.** Je donne la parole à M. Vannier pour une question.

**M. Paul Vannier (LFI-NFP).** Monsieur Dauxois, quelle est votre position sur les réformes néolibérales qui ont bousculé et déconstruit l'enseignement supérieur et la recherche depuis le tournant des années 2000 ? Agence nationale de la recherche, Conseil européen de

la recherche, Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, initiatives d'excellence, fusions-acquisitions dans les pôles universitaires, chaires d'excellence, projet avorté des *key labs* etc. En même temps, la pression sur les budgets met les universités dans le rouge, le fonctionnement pas toujours optimal des UMR crée un chaos institutionnel générateur de perte de sens et de désarroi dans les communautés scientifiques. Quel bilan en tirer ? Quelle relation le CNRS doit-il tisser avec les universités quand certains rêvent de verser ses personnels dans les effectifs universitaires, pour en finir avec cette singularité historique de la recherche décorrélée de l'enseignement ?

Enfin, vous avez évoqué des coopérations internationales. Comment les envisagez-vous avec les États-Unis d'Amérique, que vous connaissez de près, gouvernés aujourd'hui par une oligarchie obscurantiste qui se moque de la science et en nie les résultats, pas seulement dans les sciences du climat ?

**M. Alexandre Portier, président.** Avant de vous laisser la parole pour répondre, monsieur Dauxois, j'ai une question, à titre personnel. Vous avez été auditeur de l'IHEDN. Quel peut être, selon vous, l'apport du CNRS sur les enjeux de souveraineté, en particulier la défense nationale ?

**M. Thierry Dauxois.** Des questions « en rafale », a dit l'un de vous. Je vais essayer de répondre à toutes, mais ce sera plus ou moins dans l'ordre.

Monsieur Perez, je me félicite que vous ayez affirmé le soutien du RN à l'excellence scientifique, ce que l'ensemble des députés ont repris. En revanche, parler de conformisme idéologique dans les universités et laboratoires n'est pas tout à fait exact. Le chercheur a une liberté de parole, vous l'avez dit. La pluralité dans la recherche est absolument essentielle. Pour être créatif, il faut être curieux et non suivre telle ou telle chapelle. Cela étant, il existe des guides, des contrôles. L'an dernier, nous avons publié un guide de l'expression publique qui explique dans quelles conditions le chercheur peut s'exprimer. Le faire est une mission des agents du CNRS, dans le cadre des politiques publiques. Mais il est essentiel de distinguer l'intervention du chercheur sur son domaine d'activité ou à titre personnel. Le guide l'explique. S'il se présente un problème idéologique, nous avons un déontologue référent ; un problème d'intégrité scientifique, une référente *ad hoc*. Il peut y avoir éventuellement des sanctions en cas de manquement. Les cas qui se présentent sont étudiés de très près, mais il y en a très peu. Le CNRS est leader en la matière et je vous assure que nous sommes très vigilants sur ces questions.

Sur la motion votée par le C3N, le CoNRS est une structure indépendante du CNRS, un peu comme le sont l'exécutif et le législatif. Les directeurs d'institut n'ont pas à signer cette motion et je ne l'ai pas signée. Est-ce que je m'engage à garantir la liberté d'opinion de chercheurs ? Je me battrais toujours pour que chaque chercheur soit libre de donner son opinion sur le domaine qu'il souhaite.

Monsieur Saint-Martin, vous avez évoqué la possibilité que des coupes budgétaires conduisent à geler les recrutements. C'est inimaginable. Il faut avoir les ordres de grandeur à l'esprit. Grâce à leur excellence, les chercheurs du CNRS ont récolté la moitié des projets financés par l'Europe et l'Agence nationale de la recherche, soit un milliard d'euros – alors qu'ils ne représentaient que 15 % des éligibles. Ce milliard est fléché sur des activités scientifiques, le PDG du CNRS ne peut donc pas l'utiliser. Mais les 500 millions d'*overheads*, soit le financement des frais généraux pour encadrer la recherche, ont disparu dans le cadre de l'effort budgétaire. En tant que citoyen, je peux comprendre qu'on nous fasse

une demande aussi importante. Mais chaque année le CNRS recrute 360 ingénieurs et techniciens, et 270 chercheurs. Compte tenu d'un salaire qui, vous l'avez dit, n'est pas très élevé – 70 000 euros par an –, c'est une masse salariale de 40 millions – à comparer aux 500 millions perdus. Geler le recrutement conduirait très vite à fermer des laboratoires de recherche, parce que les doctorants ne commenceraient plus de thèses, les étudiants en master seraient également empêchés. Qui a envie de baisser ainsi le rideau ? Investir dans la recherche est le choix le plus rationnel pour préparer l'avenir. La vraie question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre d'investir dans la recherche, c'est de savoir si nous pouvons nous permettre de ne pas le faire. Donc, nous tiendrons compte des conditions, nous aurons peut-être des ajustements à faire, mais cesser de recruter, c'est exclu.

Les sciences humaines et sociales sont un pan très intéressant du CNRS, qui en assurent l'interdisciplinarité. Elles produisent des résultats extraordinaires, qu'il s'agisse d'inégalités, du langage, d'archéologie. Les travaux d'archéologie sous-marine de Jean-Yves Empereur autour du phare englouti d'Alexandrie font rêver des jeunes. On ne peut faire de la recherche sur le climat ou sur la santé sans inclure les sciences humaines et sociales. Je pense à des découvertes sur le traitement des accidents vasculaires cérébraux selon qu'on est femme ou homme dans le cadre d'un projet européen. Il faut donc inclure les sciences humaines et sociales au même titre que les autres, mais être aussi exigeants avec elles. Nous en serons garants avec toute mon équipe.

À propos de la recherche appliquée, monsieur Saint-Martin, vous avez utilisé le terme "marchande". Il faut peut-être avoir une vue un peu plus ouverte. Les questions des entreprises peuvent déboucher sur de très beaux problèmes de recherche fondamentale. Lors de ses deux mandats, Antoine Petit a changé complètement la vision d'un laboratoire. Tout chercheur n'a pas à faire de l'innovation et personnellement, je n'en ai jamais fait. Mais j'ai vu de près des applications apportées par la recherche fondamentale au monde économique et vu des questions posées par des ingénieurs d'entreprise, dans mon labo par exemple, dans le cadre de conventions entre des entreprises et des laboratoires de recherche publics, les Cifre, qui sont extrêmement intéressantes et suscitent ensuite des courants de recherche. Donc c'est un aspect qu'il faut avoir dans le laboratoire.

Sur la parité, oui, le CNRS en est encore très loin, avec à peu près 30 % de femmes et beaucoup moins dans les sciences dures, la situation la pire étant la physique théorique où elles sont à 11 à 12 %. C'est ridicule et il faut absolument changer cela car, je le répète, la diversité des origines, des pensées et de genre est extrêmement importante pour avoir des idées différentes lorsqu'on fait de la recherche. Antoine Petit a déjà pris des mesures et les choses ont bien changé pour l'évolution des carrières. On tient compte désormais du taux de candidates promouvables plutôt que du nombre de candidates. On sait que les femmes ont moins envie de faire acte de candidature et ce changement a modifié complètement les flux. Il faut poursuivre, parce que les femmes ont un peu de réticence à se mettre en avant. C'est regrettable, car il y a d'excellentes chercheuses, dont certaines que j'admire particulièrement.

Il y a eu aussi rajeunissement du recrutement. Je suis entré au CNRS il y a 32 ans, un an après ma thèse. En 2022, Jean Dalibard rappelait qu'il y était entré à 24 ans, sur un poste permanent, devant les 600 nouveaux entrants qui avaient, en moyenne, dix ans de plus – vous imaginez leur réaction. Jean Dalibard et bien d'autres de sa génération ont fait des carrières extraordinaires. Il faut parier sur les jeunes et travailler en confiance. Ce n'est pas en faisant des années et des années de postdoc, puis en étant refusé à des concours d'entrée qu'on développe cette confiance qui est essentielle. Donc, évidemment on ne va pas donner des postes de permanents au CNRS à la sortie de l'école, il y a certains filtres, il y a des garants,

mais sur le potentiel, on a fait des progrès. Au CNRS Physique, qui pilote cinq sections, je vous ai dit qu'en moyenne il y a 20 % de femmes et en physique théorique c'est plutôt de l'ordre de 12 %. Cette année, il y a 46 % de femmes proposées par les jurys d'admission. On peut parler de sélection positive, mais c'est surtout se rapprocher de la réalité. De plus, le rajeunissement n'a pas défavorisé cette évolution ; il y a des jeunes femmes extrêmement brillantes dans les laboratoires qui aspirent à rejoindre le CNRS et on veillera à ce que cela se fasse.

S'agissant des brevets, l'Allemagne en dépose plus que la France. Mais l'investissement en R&D, privé et public confondus, est extrêmement stable à 2 % du PNB pour la France. Pour les pays de l'OCDE, il était de 2,1 % il y a 25 ans, de 2,7 % actuellement. La France est toujours à 2 %, l'Allemagne à 3,1 % ; la Chine, dont le PIB augmente de manière très linéaire, à 2,8 %. Ces différences peuvent se refléter dans le nombre de brevets. Mais le CNRS se bat extrêmement bien et est le premier dépositaire de brevets sur notre continent d'après l'office européen des brevets.

Être président du CNRS est une responsabilité majeure, m'a dit Mme Duby-Muller. Je mesure la difficulté de la tâche, plus encore dans les conditions exceptionnelles que nous vivons ; mais je mesure aussi la valeur et le caractère exceptionnel de cet établissement. Et je n'irai pas seul. J'y vais avec une équipe extrêmement bien armée. Nous essaierons de venir le plus souvent possible vous expliquer les besoins de la recherche et pourquoi la France doit investir. Plusieurs d'entre vous ont mentionné le développement des liens avec les universités. Parfois, changer simplement d'interlocuteur permet de changer le style de la discussion. Antoine Petit a un charisme exceptionnel. J'ai eu un grand plaisir à travailler avec lui ; il a un bilan fantastique sur l'international comme sur l'innovation ; il avait parfois des relations difficiles avec les universités. Nos personnalités sont différentes et j'espère que les choses vont changer. Les premiers contacts que j'ai eus avec des présidents d'université m'incitent à garder confiance.

Deux intervenants ont soulevé la question des *key labs*. À mes yeux, il faut absolument respecter les contrats. Quand le CNRS est engagé pour une durée de cinq ans, il ira jusqu'au bout des contrats. En revanche, qu'il y ait une évaluation des chercheurs et des unités, c'est évidemment très important et on doit les réévaluer avec le CoNRS. Sur le lien avec les entreprises, je l'ai dit, je pense que tout ce qui est bénéfique à la recherche publique sera bénéfique *in fine* à la recherche privée et inversement. Il faut tout faire pour accélérer et améliorer l'échange. Beaucoup de jeunes chercheurs, de doctorants, sont prêts à faire le pas vers les entreprises. Le doctorat en France est spécifique. En Allemagne, un ingénieur qui a une thèse gagne systématiquement 20 % de plus. En France, dans trop d'entreprises, les ingénieurs qui ont une thèse le cachent ! Après avoir travaillé pendant trois ans sur un sujet difficile, ce n'est pas normal. Arthur Mensch, un des fondateurs de Mistral, l'a dit aux élèves de Polytechnique pendant une conférence : il n'est pas normal que, dans leur école, on ne s'engage pas plus vers des thèses et qu'au moins 50 % des ingénieurs ne fassent pas une thèse. Ce serait extrêmement bénéfique pour le monde de l'entreprise et il y a une dynamique en ce sens. Les thèses réalisées dans le cadre des Cifre sont très utiles.

Madame Lingemann, si je n'ai pas mentionné explicitement la santé, c'est que je suis très attentif à la répartition des rôles entre les universités et les autres organismes nationaux de recherche. Je suis pour des échanges. Mais le CNRS est responsable de la coordination, pas du pilotage, de la recherche fondamentale. L'Inserm est responsable de la santé et de l'agence de santé. De très bons chercheurs de l'Inserm font de la recherche fondamentale, de très bons chercheurs du CNRS proposent des applications en santé ; par exemple sa section Biologie

fait de l'excellente biologie fondamentale. Sur tout ce qui touche aux complexités du vivant, ces travaux sont de premier ordre au niveau international. Ainsi les études sur la cognition ont des liens avec les maladies neurodégénératives. Je pense que les organismes de recherche doivent vraiment travailler davantage ensemble. C'est pourquoi j'ai annoncé hier, que, de même qu'il existe une association France Université, je proposerai une agence – France ONR pour organisme national de recherche, ou un autre nom – qui regroupera les différents organismes de recherche pour qu'on travaille de manière mieux coordonnée, plus complémentaire, pour être plus efficace. Sur l'intelligence artificielle, oui, il y a des garanties, Le sujet est extrêmement important pour le CNRS comme pour l'ensemble de la société. Dans nos laboratoires, un chercheur qui utilise l'intelligence artificielle est un chercheur augmenté. Il y a des avancées incroyables. La semaine dernière, Tim Gowers, mathématicien au Collège de France, a expliqué dans un article qu'un problème de combinatoire, la conjecture de Erdős, avait été résolu à l'aide d'une intelligence artificielle. Serait-ce alors la fin des mathématiciens ? Au contraire, c'est un chercheur extrêmement brillant qui a été capable de poser la bonne question. L'IA a ensuite fait le lien avec des questions très éloignées de la combinatoire, notamment de géométrie algébrique. Bien sûr, l'IA présente des dangers. Elle est extrêmement dépensière en ressources énergétiques. Elle incite à l'addiction et on ne pense plus soi-même. Lors de discussions au conseil scientifique de l'Opecst, quelqu'un avait avancé la possibilité, peut-être même à l'école, de travailler une semaine avec l'IA, une semaine sans. Pour travailler avec les outils de l'IA, pour faire la différence entre ce qui est un théorème et ce qui ne l'est pas, il faut des personnes extrêmement bien formées.

Pour apporter encore très brièvement quelques réponses, Monsieur Vannier, le terme de néolibéral à propos des *key labs* est quand même un peu excessif. Je suis extrêmement favorable à une dynamique collective, qui est un atout de la France. Néanmoins, dans les laboratoires, tous ne sont pas égaux et certains chercheurs sont exceptionnels ; ils bénéficient du travail de ceux qui les entourent. Il faut savoir trouver le bon équilibre entre encourager les plus brillants d'entre nous, et en soutenir d'autres, autour, qui seront peut-être les plus brillants demain. Je peux dire, très officiellement, que j'ai beaucoup discuté de la notion de *key labs* dans la direction. L'idée est abandonnée ; sélectionner ainsi 20 % des laboratoires n'était pas une bonne décision pour la recherche française. Néanmoins, si je suis nommé, le CNRS fera des choix thématiques, mais en gardant un spectre très large parce qu'il est extrêmement difficile de dire ce que sera demain. Dans l'exemple que je connais bien, celui de la physique quantique, les brillantes découvertes faites aujourd'hui dans les start-up ont leur origine dans les travaux de Michel Devoret et d'Alain Aspect qui datent d'il y a 40 ans. Pour l'Intelligence artificielle, ils datent du début des années quatre-vingt-dix, mais on ne disposait pas alors des outils numériques pour aller jusqu'au bout.

Enfin, monsieur Portier, le CNRS s'intéresse beaucoup aux questions de souveraineté. Mais la souveraineté scientifique ne se décrète pas, et ne se fait pas sans concertation. La France doit appuyer la recherche fondamentale libre et exigeante menée au CNRS pour développer des idées de souveraineté et sur la défense nationale. D'un mot, le CNRS a été créé en octobre 1939 – la Seconde guerre mondiale avait commencé en septembre. Et dans le décret de création, une de ses quatre missions était la mobilisation scientifique. Le CNRS aura les moyens de faire de la mobilisation scientifique, développer des concepts et des idées et il sera premier en la matière pour développer la souveraineté scientifique.

**M. Alexandre Portier, président.** Merci beaucoup pour vos réponses. Je donne la parole pour quelques minutes au rapporteur.

**M. Maxime Michelet, rapporteur.** Je salue l'importance que vous donnez dans votre projet aux notions d'efficacité interne et de compétitivité internationale, qui me semblent être les deux faces d'une même pièce. La simplification administrative structurelle que vous annoncez, et que beaucoup ont appelée de leurs vœux, va dans le bon sens et rendra du temps aux chercheurs. Je salue notamment l'ambitieuse réforme des instituts que vous souhaitez porter. J'espère que cela sera suivi par une diminution du coût et du nombre des UMR. Je salue aussi l'optimisation de la recherche des financements européens, notamment sur le pilier 2 du partenariat privé-public. En somme, vous voulez faire plus et mieux avec des moyens constants, ce que je ne peux que saluer en tant que parlementaire attaché à l'ordre budgétaire. Et votre projet me semble cohérent avec la mission fondatrice du CNRS, qui a été consolidée par les réformes du général de Gaulle, à savoir servir les intérêts de la nation et *in fine* sa souveraineté par la mobilisation scientifique. Comme vous l'avez dit, cette souveraineté passe par les découvertes fondamentales, par l'innovation, par les nouveaux matériaux, par l'intelligence artificielle et à la fin tout cela sert le *softpower* français notamment sur le plan diplomatique. Pour toutes ces raisons en tant que rapporteur, j'émettrai un avis favorable sur votre nomination à la tête du CNRS.

**M. Alexandre Portier, président.** Merci beaucoup. Nous allons procéder au vote.

\*

*Délibérant à huis clos, la commission se prononce ensuite par un vote au scrutin secret, dans les conditions prévues à l'article 29-1 du règlement, sur la proposition du président de la République de nommer M. Thierry Dauxois à la présidence du CNRS.*

*La commission procède enfin au dépouillement du vote au scrutin secret.*

*Les résultats du scrutin sont les suivants :*

<i>Nombre de votants :</i>	<i>24</i>
<i>Bulletins blancs ou nuls, ou abstentions :</i>	<i>3</i>
<i>Suffrages exprimés :</i>	<i>21</i>
<i>Avis favorables :</i>	<i>21</i>
<i>Avis défavorables :</i>	<i>0</i>

*La séance est levée à douze heures vingt-six.*

## **Informations relatives à la commission**

*La commission des affaires culturelles et de l'éducation a désigné :*

– M. Maxime Michelet *rapporteur sur la proposition de loi visant à garantir la transparence du calcul des contributions des collectivités territoriales au financement des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association (n° 2786)*

– M. Charles Alloncle *rapporteur sur la proposition de loi visant à prévenir les conflits d'intérêts dans les sociétés nationales de programme (n° 2791).*

### Présences en réunion

*Présents.* – M. Charles Alloncle, Mme Farida Amrani, M. Rodrigo Arenas, M. Raphaël Arnault, M. Erwan Balanant, M. Philippe Ballard, Mme Géraldine Bannier, M. José Beaurain, M. Belkhir Belhaddad, M. Jean Bodart, M. Éric Bothorel, M. Idir Boumertit, Mme Soumya Bourouaha, M. Xavier Breton, M. Joël Bruneau, M. Roger Chudeau, M. Pierrick Courbon, Mme Julie Delpech, Mme Virginie Duby-Muller, M. Lionel Duparay, M. Jean-Marie Fiévet, Mme Anne Genetet, M. Christian Girard, Mme Florence Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, Mme Catherine Ibled, Mme Tiffany Joncour, Mme Florence Joubert, Mme Sandrine Lalanne, Mme Sarah Legrain, Mme Delphine Lingemann, Mme Marie-Philippe Lubet, Mme Véronique Ludmann, Mme Alexandra Martin (Gironde), M. Maxime Michelet, M. Julien Odoul, M. Hubert Ott, Mme Caroline Parmentier, M. Thierry Perez, Mme Béatrice Piron, M. Alexandre Portier, M. Christophe Proença, M. Jean-Claude Raux, Mme Claudia Rouaux, Mme Violette Spillebout, Mme Sophie Taillé-Polian, M. Jean-Pierre Taite, M. Thierry Tesson, Mme Prisca Thevenot, M. Paul Vannier, Mme Corinne Vignon

*Excusés.* – M. Karim Ben Cheikh, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, Mme Marie Mesmeur, M. Jérémie Patrier-Leitus, Mme Nicole Sanquer

*Assistaient également à la réunion.* – M. Christophe Naegelen, M. Arnaud Saint-Martin, M. Jean-Luc Warsmann